

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 septembre 2009

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, Mme STEIN Rachel, M. MAQUET Jacques, M. VONCK Daniel, Mme CROMBEZ Isabelle, Mme FAUCHER Odile, M. PICOU Jean-François, M. ANSART Raymond.

Absents excusés : M. BOUCON Denis, (pouvoir à M. VONCK). M. NORMAND Anthony (pouvoir à M. DOUET jusqu'à son arrivée à 22 heures).

Présents dans la salle : Mme LOCRE Véronique, MM MOYON Michel, TAVERNIER Vincent

Secrétaire de séance : M. PICOU Jean-François

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

Ordre du jour :

- **Délibérations**
 - **Convention C.A.U.E/ Département**
 - **Budget communal : inscription budgétaire**
 - **Groupe scolaire : règlement sinistre**
 - **Affaire SZAJNER contre commune**

- Travaux école agrandissement**
- Travaux aménagement C.A.U.E**
 - **Travaux en cours**
 - **Personnel : contrats C.A.E**
 - **Communications diverses**

M. DOUET propose que, lors des prochaines réunions du conseil municipal, les spectateurs présents dans la salle adressent par courrier leurs questions au conseil municipal au minimum un jour avant le déroulement de celles-ci, afin de pouvoir répondre de façon posée et réfléchie. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

• DELIBERATIONS

1 - Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune à deux nouvelles mesures mises en place par le Conseil Général :

- la centrale d'achat public qui apportera sécurité juridique, gain de temps et économies ;
- l'Association Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO) qui offrira assistance technique, juridique et financière dans tous les domaines de la gestion locale.

2 - Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le financement d'un caveau au cimetière et charge M. le Maire d'inscrire cette dépense en section d'investissement au budget communal 2009.

3 - Groupe scolaire : dans le cadre du rapport d'expertise dommages-ouvrage du groupe scolaire de la commune, le coût des réparations des désordres a été chiffré par la société d'expertise SARETEC à 4060,92€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce règlement versé par la société d'assurance SAGENA et charge monsieur le Maire d'inscrire cette somme au budget communal 2009 en recettes de fonctionnement.

4 - Affaire SZAJNER – DEBRAY contre Commune :

Suite à l'audience publique du 16 juin 2009, la commune a été déboutée, le juge n'ayant pas tenu compte de l'article 5 du règlement du service d'assainissement stipulant la création de 2 branchements dès lors qu'il y a 2 logements. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire appel de ce jugement. Dans le cadre du contrat Juripacte signé avec la SMACL, M. le Maire s'est adressé à la SCP POURCHEZ située à Amiens qui a accepté de traiter notre dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de faire appel et autorise M. le Maire à signer les actes nécessaires pour ester en justice dans cette procédure.

• TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Les enfants inscrits au périscolaire étant nombreux, après réflexion, l'agrandissement prévu initialement et subventionné, une étude plus approfondie sera menée afin de envisager une modification de l'emplacement. Une visite sur site va être organisée avec l'appui de la commission des travaux.

Suite à la réunion des 2 conseils municipaux des communes de Montagny et d'Ermenonville concernant la possible mise en place d'une cantine et d'un périscolaire sur la commune d'Ermenonville, il avait été décidé qu'un questionnaire nominatif serait distribué aux parents des enfants scolarisés au sein du SIVOS afin qu'ils nous fassent part de leurs sentiments et de leurs choix sur les différents services apportés. M. le Maire lit le questionnaire rédigé avec l'aide des adjoints. Suite à quelques modifications qui y sont apportées, le questionnaire est validé par l'assemblée et sera donc distribué dans les plus brefs délais.

En aparté, M. le Maire informe l'assemblée que la rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. Mme Caroline BROUDEHOUX, en congé maternité, est remplacée par Mme Pascale CHORON, et Mme Jeanne BOULANGER, partie en retraite, par Mme Nathalie DUBOIS.

Comme il avait dit lors des précédentes réunions, notre dossier concernant l'école numérique rurale ayant été accepté et la convention signée avec l'inspection académique, une avance de 80% de la subvention va être versée, les 20% complémentaires s'effectuant sur présentation des factures d'achat des ordinateurs et des tableaux numériques.

- **TRAVAUX AMENAGEMENT C.A.U.E**

Des propositions du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) de l'Oise nous sont faites concernant le fleurissement et l'aménagement de l'ensemble du village. Malheureusement, les propositions de fleurissement arrivent beaucoup trop tard pour être réalisées cette année.

- **PARC NATUREL REGIONAL DE L'OISE**

- Les cahiers de recommandations architecturales devaient être distribués courant octobre.
- Le PNR nous a adressé une synthèse des résultats de l'inventaire des vergers et arbres fruitiers réalisée sur le territoire en 2007 et 2008. A Montagny, 3 poiriers ont été recensés impasse des grimpeaux.
- Plaquette du village : Mme Isabelle CROMBEZ fait une présentation de la future plaquette de présentation de la commune. Cette brochure, à but touristique, sera diffusée dans les offices de tourisme dépendants du PNR.
- Le PNR nous a également adressé une documentation sur le commerce de détail situé sur le territoire du Parc et sur les aides possibles à l'ouverture d'un commerce ainsi qu'une liste des prochaines manifestations et sorties organisées par le Parc.

- **TRAVAUX**

Qui ont été réalisés :

- la réfection des écoulements du stade a été faite ainsi que la réfection de la toiture des vestiaires et du petit abri du cimetière.
- M. Nicolas MILLOCHAU, nouvellement embauché en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, s'est occupé essentiellement des espaces verts.
- L'allée devant la ferme pédagogique a été dallée.
- Le problème des mauvaises odeurs à la cantine a été en partie résolu par la modification du siphon du lave-vaisselle.
- La porte de la salle du jardin de la mairie a été changée.
- Voiries : les trous ont été rebouchés

Qui doivent être faits :

- 2 des stores bannes des classes de l'école vont être réparés.
- Groupe scolaire : M. Jean-François PICOU nous présente un devis d'un montant de 618,30€ pour la réparation de l'éclairage de l'école. M. Le Maire propose de contacter l'entreprise BRIGAUD qui a réalisé ces éclairages.
- Dépôt d'ordures Chemin de Chaâlis : le dépôt devient trop important et déborde même sur le chemin. Il est décidé que le dépôt sera totalement nettoyé afin de l'éliminer et que les habitants devront déposer leurs déchets verts à la déchetterie VERDI.

- **PERSONNEL EN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)**

3 agents sont embauchés actuellement en CAE : Mlle Mélanie BONNAIRE chargée du site de l'église et du site Internet, M. Nicolas MILLOCHAU chargé principalement de l'entretien des espaces verts, et M. Armand LEGRAND dont le contrat a été renouvelé. L'Etat assure le financement de chaque contrat à hauteur de 90% pour une durée de 23 heures/semaine et le Conseil Général apporte une subvention de 2000€ par agent embauché en CAE. Cette aide va permettre d'acheter du matériel pour l'entretien des espaces verts et de remplacer l'ordinateur sur lequel travaille Mélanie BONNAIRE.

- **COMMUNICATIONS DIVERSES**

- Suite à des détériorations qu'ils ont provoquées dans la commune, 2 adolescents ont du effectuer des travaux d'intérêt général sur une durée de trois jours, et un troisième doit également les effectuer sur une durée d'une semaine. Ces travaux ont été effectués sur le site de la commune.
- La trésorerie générale de l'Oise a donné son quitus pour les budgets annexes 2006 du CCAS et de l'eau.

- La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Oise (DDEA) a reçu notre délibération concernant l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) et s'y associe favorablement.
- Le Service d'Assistance Technique aux exploitants de Stations d'Épuration (SATESE), après visite et contrôle nous informe du bon fonctionnement de notre station d'épuration et de la qualité de ses rejets. Une nouvelle visite est programmée courant octobre. Mme Isabelle CROMBEZ et M. Daniel VONCK s'y rendront.
- Dans le cadre du contrat de délégation du service public d'assainissement, la SAUR nous a transmis copie d'un courrier adressé au Trésor public de Nanteuil le Haudouin concernant le dépôt d'un cautionnement de 1000€ comme stipulé à l'article 13.1 du contrat.
- la SAUR nous a également adressé le programme prévisionnel d'épandage des boues pour l'année 2009 relatif à notre station d'épuration.
- La Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) nous a transmis le rapport 2008 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers qui est mis à disposition des conseillers.
- Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) nous a adressé son rapport d'activité 2008 concernant le ramassage et le traitement des déchets qui est mis à disposition des conseillers.
- L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) nous a envoyé un communiqué de presse proposant un programme de visites gratuites chez des particuliers qui se sont équipés en énergies renouvelables. Ce programme a été distribué dans les boîtes aux lettres de la commune.
- La Préfecture de l'Oise a ordonné le déroulement d'une enquête publique sur la demande présentée par la société TERRALYS en vue d'exploiter une plate-forme de compostage et de stockage de fertilisants organiques à Ermenonville (sur le site de l'ancienne champignonnière).
- La société TEREOS nous informe que la campagne betteravière 2009 se déroulera du 12 septembre 2009 jusque vers le 6 janvier 2010. La société met à la disposition des habitants une liste de numéros de téléphone pour contacter les responsables si des problèmes survenaient. Ce courrier sera affiché et publié dans le bulletin municipal.
- Dans le cadre de la nouvelle rentrée scolaire, le Conseil Général a mis en place de nouvelles dispositions en matière d'organisation de son réseau de lignes de transports routiers de voyageurs y compris scolaires. La société KEOLIS Réseau Sud Oise a pris en charge notre secteur.
- Le Conseil Général organise une réunion sur l'ouverture des Relais Autonomie des Personnes Agées le 29 septembre 2009 à 14h00 à Senlis. Daniel VONCK y assistera.
- Le Conseil Général organise sa « semaine bleue » du 19 au 25 octobre 2009.
- Suite à la fusion de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP) qui a conduit à la création, en 2008, de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), un objectif prioritaire est à noter : l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers en leur offrant un guichet fiscal unifié. Ainsi, notre trésorerie de rattachement verra ses compétences renforcées avec l'accueil fiscal de proximité, en devenant un guichet auprès duquel les usagers pourront réaliser toutes leurs démarches, y compris celles concernant le calcul de l'impôt.
- L'Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques (INSEE) nous a fait parvenir un extrait du site Internet qui concerne notre commune et qui en résume les « chiffres clé », sur les thématiques telles que diplômes, formation, emploi, population active, famille, etc ...
- Le Conseil Général nous informe que notre candidature n'a pas été retenue dans le cadre du concours des villes et villages fleuris 2009.
- L'Union des Maires de l'Oise (UMO) a envoyé le calendrier de formations destinées aux élus pour le deuxième semestre 2009.
- L'association l'Envol nous remercie pour la subvention que nous lui avons accordée.
- Une randonnée cycliste a eu lieu le 13 septembre 2009.
- Plusieurs syndicats ont sollicité les collectivités pour agir contre la privatisation de la poste. Après réflexions, nous suivrons les recommandations de l'Association des Maires de France (AMF).
- Une réunion du CCAS est programmée le samedi 3 octobre à 10h30.
- La famille VOLLAND ayant quitté son logement, la commission des travaux se réunira afin de lister les travaux à y effectuer.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire donne la parole au public présent dans la salle :

M. Vincent TAVERNIER demande si une prochaine réunion de la commission des travaux est prévue. M. le Maire répond qu'une réunion se tiendra dès que possible.

M. Michel MOYON demande s'il est possible de réglementer ou d'interdire le trafic des camions de betteraves. M. le Maire répond, qu'à sa connaissance, cela n'est pas possible au niveau de la commune et qu'il s'agit là d'une activité indispensable mais il se renseigne.

La séance est levée à 23h00.